



COMMUNE DE CHOISY

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 074-217400761-20260227-D26_02-DE

S²LO

Nombre de conseillers :
En exercice **18**
Présents **13**
Votants **14**

L'an deux mille vingt-six, le 26 février,
Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment
convoqué le 20 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, à
la mairie, sous la présidence de M. Yves GUILLOTTE, maire

Présents : Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian
BOCQUET, Jacqueline CECCON, Norbert CHIODINI,
Gilbert LIENARD, Jacqueline PECORARO, Brigitte
BARRET, Michel SOCQUET-CLERC, Sylvie AUROY,
Isabelle JOYE, Guy PHILIPPE, Marlène CHAFFARD

26/02

Pouvoirs : Jean BARDET à Christian BOCQUET

Absents : Olivier COUET, Valérie, STEFANUTTI, Stéphane
GREVE, Aurore MOSSIERE

Secrétaire de séance : Michel SOCQUET-CLERC

Objet :

TRAVAUX DE MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX ELECTRIQUES, DE TELECOMMUNICATIONS ET ECLAIRAGE PUBLIC, SECTEUR DE PERROUD

M. Yves GUILLOTTE présente au conseil municipal les travaux de mise en souterrain des réseaux électriques de
télécommunications et éclairage public secteur de PERROUD.

Le montant des travaux et fournitures s'élèvent à :

Réseau télécommunication

- Montant HT des Travaux 136 641.83 €
- Montant HT des fournitures 1 942.21 €
+ maîtrise d'œuvre (3 %) 4 157.52 €

Total HT des travaux 142 741.55 €

TVA 20 % 28 548.31 €

MONTANT TOTAL TTC 171 289.86 €

Ces travaux ne peuvent être subventionnés.

Enfouissement réseaux électriques

- Montant HT des Travaux 244 986.60 €
- Montant HT des fournitures 60 129.65 €
+ maîtrise d'œuvre (3 %) 9 153.49 €

Total HT des travaux 314 269.74 €

TVA 20 % 62 853.95 €

MONTANT TOTAL TTC 377 123.68 €

Ces travaux pourront être subventionnés par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de Services de Seyssel, au
taux de **55 % sur le montant HT** soit :

Subvention reçue : - 172 848.36 €

Reste à charge Commune : 141 421.38 €

Réseaux éclairage public

- Montant HT des Travaux 45 049.59 €
- Montant HT des fournitures 18 198.88 €
+ maîtrise d'œuvre (3 %) 1 897.45 €

Total HT des travaux 65 145.92 €

TVA 20 % 13 029.18 €

MONTANT TOTAL TTC 78 175.10 €

Plan de financement (les aides) :

Grâce aux subventions obtenues, la commune ne paie pas en totalité. Nous bénéficions de deux aides majeures à hauteur de 30% :

- Aide pour rétablissement de l'éclairage : 13 782.96 €
- Aide sur la compétence optionnelle : 5 760.81 €
- **Total des aides : 19 543.77 €**

Après déduction des subventions, l'effort financier réel de la commune est de : **45 602.14 € HT**

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX HT : 522 157.21 €

Aides et subventions : 192 392.13 €

Reste à charge pour la commune : 329 765.08 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- accepte les travaux présentés ci-dessus ;
- Les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget ;
- demande au maire de solliciter les subventions auprès du SIESS ;
- autorise le maire à signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Michel SOCQUET-CLERC



Pour extrait conforme,
Le Maire




M. Yves GUILLOTTE

Délibération devenue exécutoire compte tenu de
la télétransmission en Préfecture le **27 FEV. 2026**
et de la publication le

Le maire